

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

ladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2774 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SARAY

Mohamed

Date de naissance : 13.12.1948

Adresse : Lot. Aïn Diab II. Unit A - n° 9 Casablanca

Tél. : 0661214006 Total des frais engagés : 8641,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 21/07/2021

Nom et prénom du malade : SARAY

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :



En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 30/06/2021

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/06/24	Visite Facture cin-99nt		7500,00	Signature et cachet du Médecin
Le 21-06-24				Signature et cachet du Médecin

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE SIDI ABDELLAH HAMANE SKIREDJ Roukia 15-16 Rue Karaman - Casablanca - Tel. 0522 79 79 01	307. RUE 22-4810 Tél : Date	541,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
	21/6/2015	P545	600,00 DHS

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d'explorations complémentaires.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
ctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

CLINIQUE HAMDANI
DERB GHALLEF
Clinique Multidisciplinaire



مصحة حمداني
درب غلف
مصحة متعددة الاختصاصات

Casablanca, le

21-06-2001

ORDONNANCE

Nom : RABA i Prénom : Aïda

LOT	202515
EXP	10 2023
PPV	62.50

347,00	
LOT	210572
EXP	02/2023
PPV	347,0000

62,50

o mis pos 7j
1 x 42,50

x 7j

132,00

o NOUVEAU
1 x 5/6 è 64
x 7j

347,00

541,50

PHARMACIE SIDI ABDERRAHMANE
SKIRÈZI Roukia
15-16 Rue Batinia et Rue 93
Casablanca - Tel: 0522 79 79 01

Clinique HAMDANI
Angle Rue Batinia et rue 93
Quartier la Famille française
Dès 06h00 - 24h00
Réservation: 0522 28 28

132,00

مختبر التشريح الدقيق ابن النفيس
CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ENNAFIS

FACTURE

REF : FA21002302

Date de facturation 21 / 06 / 2021
Médecin traitant Dr. MAWFIK
Patient Mme Aicha RABAI
Demande référence H212AR1252
Demande reçu le 21/06/2021

A Payer 600,00 Dhs
coefficient-P 545
Mode de règlement Espèce

Arrêtée la présente facture à la somme de : SIX CENTS DIRHAMS

Dr. A. RIFKI
CENTRE DE PATHOLOGIE
IBN ENNAFIS
Dr. Aissa RIFKI
11, Rue Lieutenant BERGE
20130 CASABLANCA
Tél : 05 22 20 23 02 - Fax : 05 22 20 22 83

ICE : 001808260000087 INPE : 91120584 INPE du Laboratoire : 093002954

مختبر التشريح الدقيق ابن النفيس CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ENNAFIS

DEMANDE D'EXAMEN ANATOMOPATHOLOGIQUE

De la part du Docteur : Dr. M. W. Fink

Nom et prénom : R. Bani Aich. Age :

Date du prélèvement : 21/06/21 Réf. antérieure : 2110621

Siège et nature du prélèvement :

Renseignements cliniques :

Then add the

assassin à la clé d'antan
peinture à fresque
à la technique d'antan

Cytologie :

- Frottis : Vagin Exocol Endocol Endomètre
 - Date des dernières règles :
 - Autres : Ponction Liquide
 - Traitements éventuels :

Date :

Signature :

CLINIQUE HAMDANI

CLINIQUE MULTIDISCIPLINAIRE
Angle Rue Batinia et Rue 93 Quartier de la Famille
Derb Ghellaf, Maarif, Casa Anfa

F A C T U R E

N° : **1467 / 2021** du **21/06/2021**

Nom patient **RABAI AICHA** Entrée **21/06/2021**
PAYANT Sortie **21/06/2021**

Désignation des prestations	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
FORFAIT	1.00		7 500.00	7 500.00
Total Clinique				7 500.00

Arrêtée la présente facture à la somme de :	Total	7 500.00
SEPT MILLE CINQ CENTS DIRHAMS		





Casablanca, le 18.06.2007

ORDONNANCE

Nom :

SAHDY

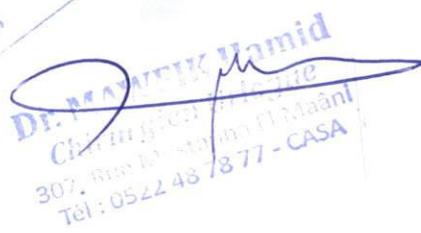
Prénom :

Abdo

Tran de Van

le 21.06.2007

à 7h30





مختبر التشريح الدقيق ابن النفيس
CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ENNAFIS

Reçu le : 21/06/2021

Notre réf. : H212AR1252

Édité le : 26/06/2021

Prescripteur : Dr. MAWFIK

Âge : 70 ans

Patient(e) : Mme Aicha RABAI

Organe : **Vessie**

(Tumeur de vessie - Résection en bloc d'une tumeur pédiculée à franges fines + résection bipolaire de 3 autres tumeurs)

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

Multiples copeaux de résection de 3gr mesurant entre 0,2cm et 1cm inclus en totalité.

L'examen microscopique montre une prolifération tumorale urothéliale d'architecture papillaire. Les papilles ont des franges fines et déliées ou épaisses et coalescentes par places, tapissées par un urothélium épais siège d'une désorganisation architecturale modérée avec anisocaryose, des nucléoles proéminents et quelques mitoses ne dépassant pas les couches basales.

Il existe une disparition des cellules superficielles par places avec infiltration massive du chorion qui est oedémato-congestif renfermant un infiltrat inflammatoire lympho-plasmocytaire, histiocytaire et granulocytaire. On ne retrouve pas de muscleuse vésicale.

Conclusion

- Carcinome urothélial papillaire de faible grade et de stade T1 (TNM 2017).

Dr A. RIFKI

CENTRE DE PATHOLOGIE
IBN ENNAFIS
Dr. Abdelmajid RIFKI
11, Rue Lieutenant Berge
Tél: 05 22 20 23 02 - Casablanca



COMPTE RENDU OPERATOIRE

LE : 21/06/2004

Concernant : RASA i Ales

Date d'intervention : 21.06.04

Opérateur :

Anesthésiste : Dr HAMDI

Re : tars eunis à l'échapl
intervent. rectifi- adipeux b/gel
SAALR l'nyebti retin
regions han et hanty & de
pedalei + 3 eti pth bres-
rectifiable de la tars struc-
d 3 eti bres.

Exh 9 pyle 18.



SIGNATURE

CLINIQUE HAMDANI
CLINIQUE MULTIDISCIPLINAIRE
Angle Rue Batinia et Rue 93 Quartier de la Famille
Derb Ghellaf, Maarif, Casa Anfa

CASABLANCA

BILLET DE SORTIE

Nom du patient : RABAI AICHA		
Chambre : CH107		
Médecin traitant MAWFIK HAMID		
Prise en charge PAYANT		
Date entrée 21/06/2021		
Date sortie 21/06/2021 11:01		
Le caissier	L'infirmier	Le major
Billet de sortie établi par : MERYEM 22/06/2021 10:01		21F210726

